

QUAND L'ALLIER DEVIENT VILLE

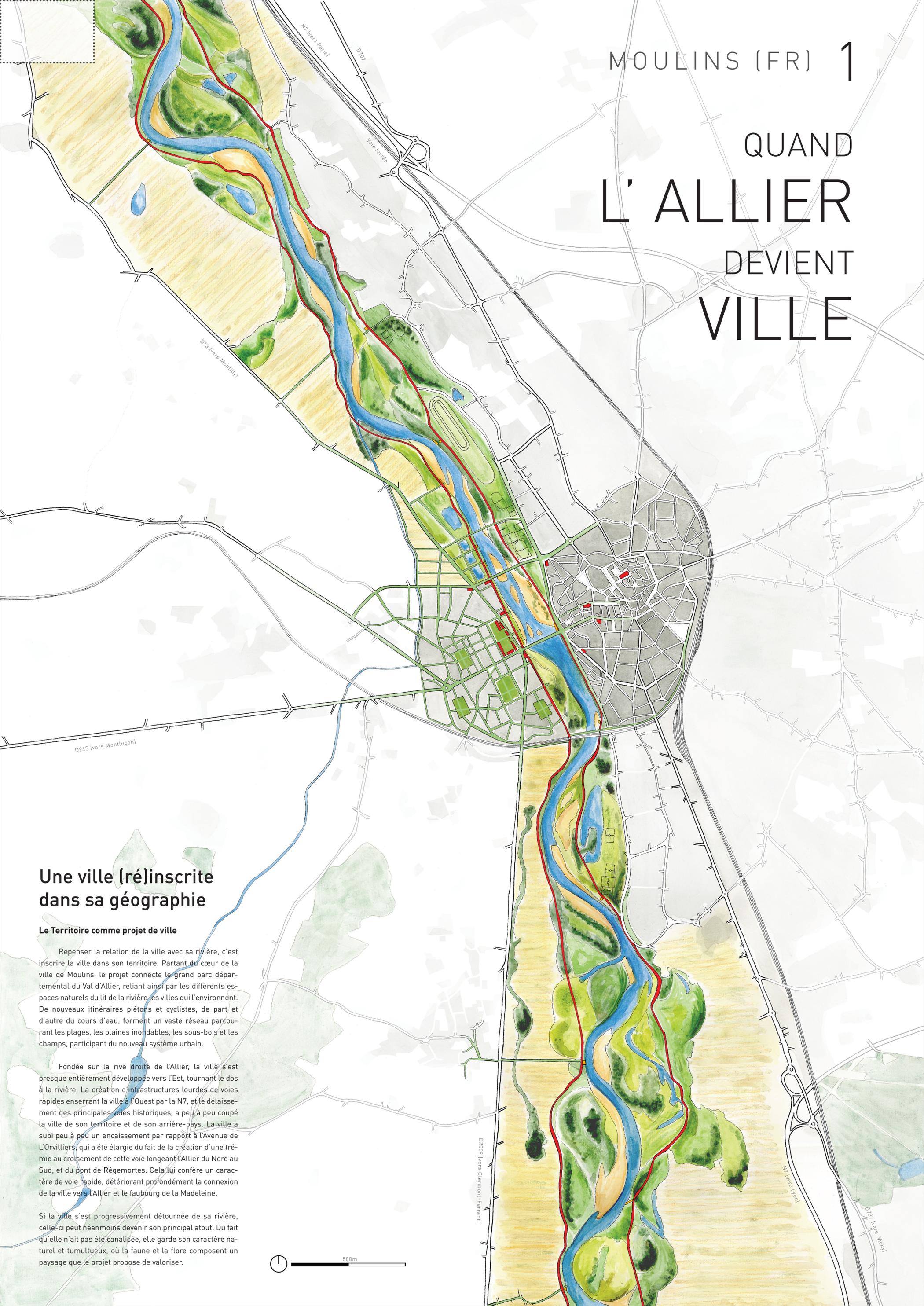
Une ville (ré)inscrite dans sa géographie

Le Territoire comme projet de ville

Repenser la relation de la ville avec sa rivière, c'est inscrire la ville dans son territoire. Partant du cœur de la ville de Moulins, le projet connecte le grand parc départemental du Val d'Allier, reliant ainsi par les différents espaces naturels du lit de la rivière les villes qui l'environnent. De nouveaux itinéraires piétons et cyclistes, de part et d'autre du cours d'eau, forment un vaste réseau parcourant les plages, les plaines inondables, les sous-bois et les champs, participant du nouveau système urbain.

Fondée sur la rive droite de l'Allier, la ville s'est presque entièrement développée vers l'Est, tournant le dos à la rivière. La création d'infrastructures lourdes de voies rapides enserrant la ville à l'Ouest par la N7, et le délaissement des principales voies historiques, a peu à peu coupé la ville de son territoire et de son arrière-pays. La ville a subi peu à peu un encoffrement et un parriement à l'Avenue de L'Orvilliers, qui a été élargie du fait de la création d'une trémie au croisement de cette voie longeant l'Allier du Nord au Sud, et du pont de Régemortes. Cela lui confère un caractère de voie rapide, détériorant profondément la connexion de la ville vers l'Allier et le faubourg de la Madeleine.

Si la ville s'est progressivement détournée de sa rivière, celle-ci peut néanmoins devenir son principal atout. Du fait qu'elle n'ait pas été canalisée, elle garde son caractère naturel et tumultueux, où la faune et la flore composent un paysage que le projet propose de valoriser.





(re)conduire le cours de l'Allier dans la ville

Quand l'Allier n'est plus une frontière : la ville se regarde à travers l'Allier

Au débouché du centre-ville, le panorama s'ouvre sur le grand territoire. L'Allier devient un espace de contemplation de la ville. Nous proposons d'aménager, des deux côtés de la rivière, un système de plateformes et de points de vue : L'Allier devient un lieu où deux morceaux de ville se regardent. Quelques émergences marquent les têtes de pont et font écho aux tours du centre-ville.

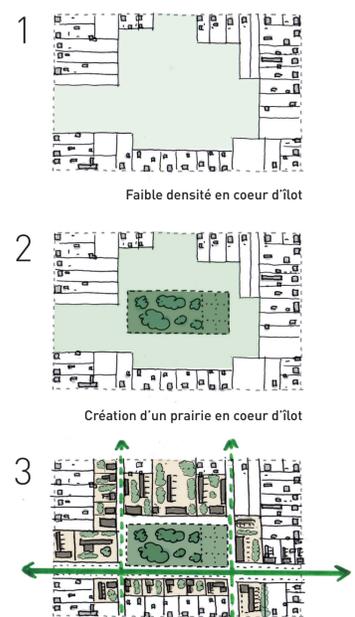
Le pont Régemortes est aujourd'hui le seul point de connexion entre les deux rives. Un second franchissement planifié par la ville sera l'opportunité d'amorcer le développement sur la rive gauche. Dans son prolongement sera créé un nouveau boulevard qui mènera à la route de Saint-Menou et constituera une nouvelle limite du faubourg de la Madeleine. D'autres liaisons sont envisagées, renforçant le lien entre les deux rives : une passerelle «agrafée» au Pont de Fer au Sud, menant à la Gare ferroviaire, ainsi qu'un troisième ouvrage reliant le parc de la Gare aux Bateaux au parc des sports.

Tracée sur l'actuelle digue, la route de Montilly surplombera deux parcs et dégagera de chaque côté un panorama mettant en scène le grand territoire à l'entrée de la ville : A l'Est, le lit de l'Allier et le parc de la Gare aux Bateaux, à l'Ouest, le parc agricole et la campagne à perte de vue. Cet espace vitrine de l'arrière-pays de Moulin, sera la vitrine de l'arrière-pays de Moulin.

Chemin du ruisseau de la Goutte Noire, Parc Agricole, Jardins familiaux implantés le long du ruisseau, Prairie de la Murière, Parc de la Gare aux Bateaux, Nouveau Boulevard



Structure paysagère du projet



Principe de densification



Structure végétale et enclos paysagers

Quand l'Allier devient tissu urbain

L'Allier comme paysage du faubourg

Mettre en relation la ville et sa rivière, c'est retrouver son espace géographique à l'intérieur même du tissu urbain. L'ensemble du faubourg de la Madeleine est pensé comme une extension du parc de l'Allier. Une trame de voies plantées et de mails connectent la rivière aux nouveaux espaces publics en cœur d'îlot.

Notre intervention s'inscrit dans un processus de densification du tissu urbain et de création d'espace public. Partant du potentiel que représentent les cœurs d'îlots, nous proposons une réinterprétation de l'espace ouvert des enclos du diocèse et du CNCS et leur systématisation progressive. La reconquête des cœurs d'îlots laisse place à des prairies autour desquelles sont implantées les nouvelles typologies.

L'imbrication de bâtiments bas (individuel et intermédiaire) et de petits collectifs émergeant au-dessus du tissu pavillonnaire et offrant des vues lointaines sur le grand territoire, permet d'intégrer la nouvelle morphologie dans le tissu pavillonnaire existant.

Les aléas de l'Allier

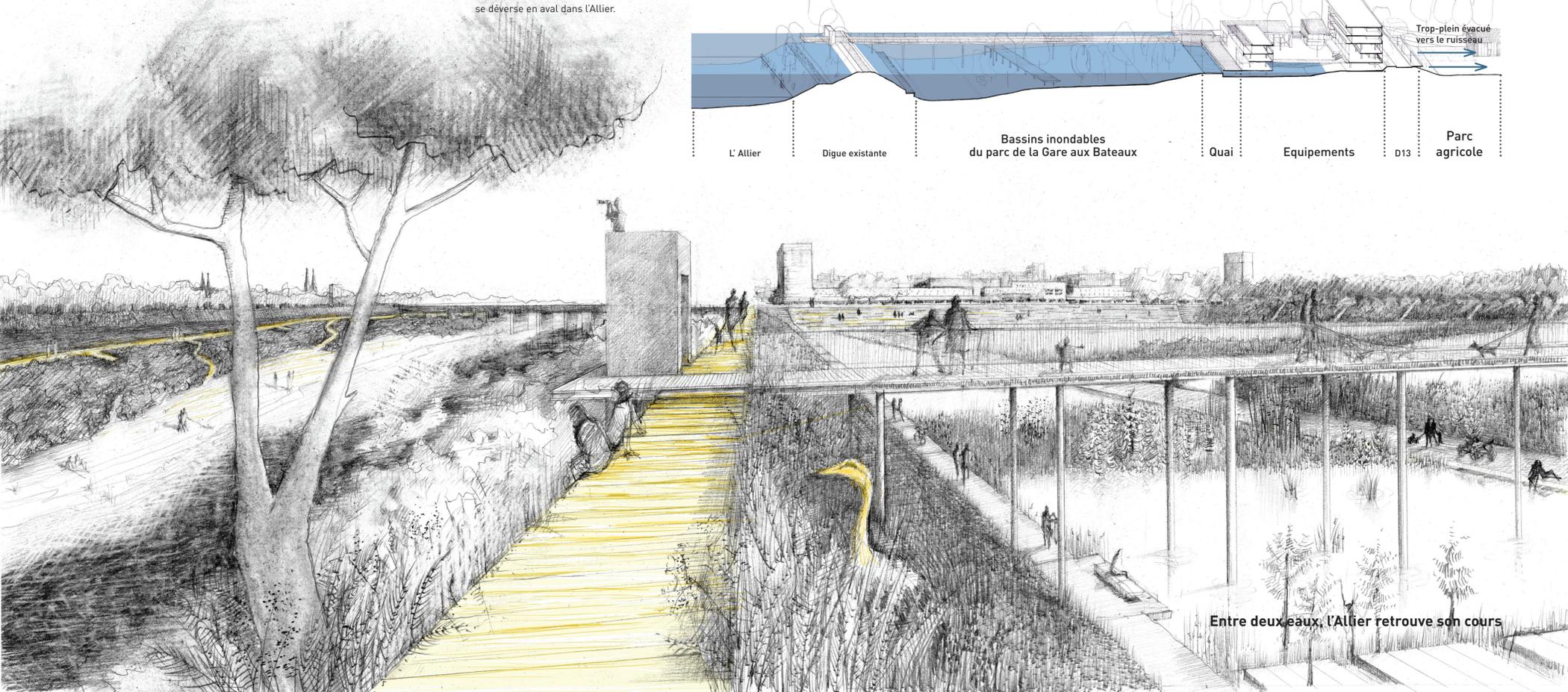
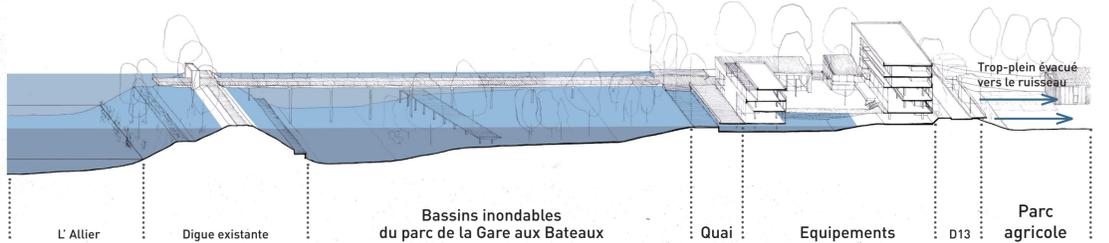
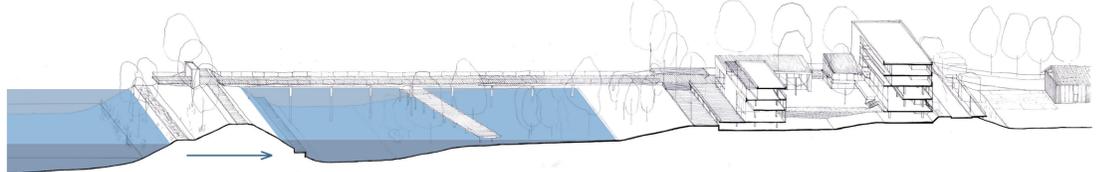
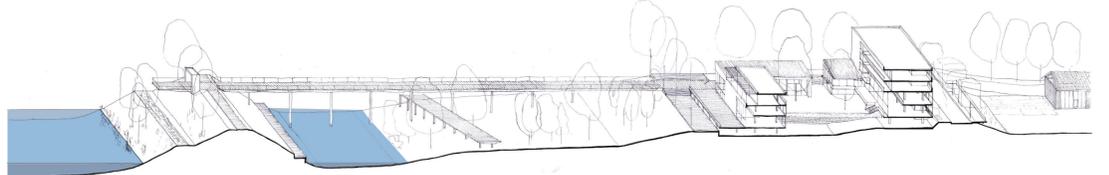
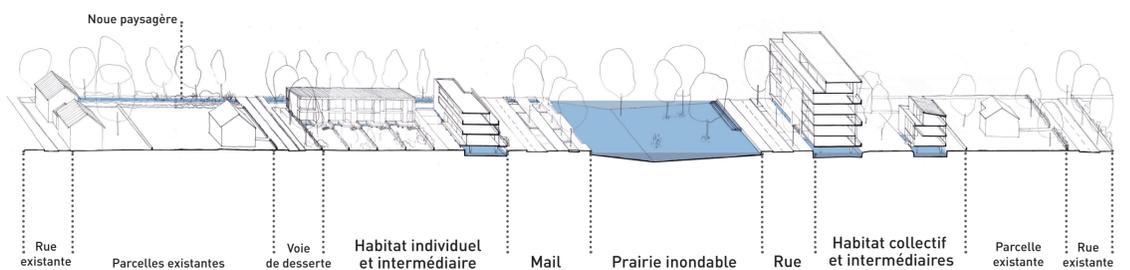
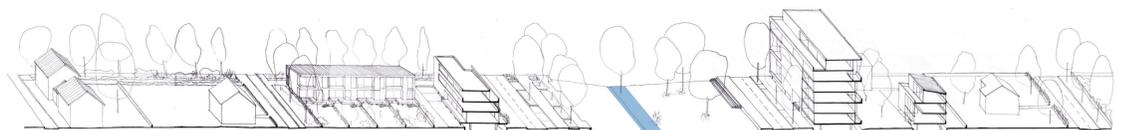
Prairies inondables

Inclus dans un nouveau maillage de voies cette nouvelle forme urbaine prolonge le parc de l'Allier au cœur du faubourg de la Madeleine pour créer une ville jardin. Partie intégrante du système de gestion des crues, le paysage du faubourg évolue en fonction des intempéries. Les prairies, légèrement encaissées par rapport aux voies se transforment en bassins de rétention, avant de libérer leurs eaux par un maillage de noues le long d'axes paysagers en direction de la rivière. La surélévation des rez-de-chaussée au-dessus de parkings semi-enterrés, intègre le même système de retenue d'eau et de transformation du paysage.

Le parc comme système hydraulique

L'ensemble du parc de la Gare aux Bateaux et du parc agricole de la Gare aux Bateaux, permet une inondabilité progressive et contrôlée, afin d'équilibrer le niveau de l'Allier. Dans un premier temps l'eau monte les différents patiers du parc de la Gare aux Bateaux, le transformant en bassin.

Dans un second temps, les parkings en rez-de-chaussée des équipements construits sur pilotis sont inondés, et le trop plein est évacué à travers les noues des champs du parc agricole, vers le ruisseau de la Goutte Noire qui se déverse en aval dans l'Allier.



Entre deux eaux, l'Allier retrouve son cours